COMMUNE DE TRONGET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française
Département de l'Allier
Arrondissement de Moulins

Date de convocation :
04/02/2025

Nombre de conseillers :
En exercice : 14
Présents : 13
Votants : 14

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 12 février à 19h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni salle de la Mairie sise 8 passage de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-Marc DUMONT.

Présents : Patrick AMATHIEU, Elena BARANSKI, Laurent BRUN, Daniel CANTE, Jean-Marc CARTE, Alain DETERNES, Jean-Marc DUMONT, Audrey GERAUD, Stéphane HERAULT, Pascal RAYNAUD, Patricia RAYNAUD, Sylvain RIBIER, Franck VALETTE,

Excusés : Annie WEGRZYN

Pouvoirs : Annie WEGRZYN à Eléna BARANSKI

Secrétaire de séance : Laurent BRUN

Demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Allier au titre du dispositif de solidarité départementale année 2025 N°03/2025

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les investissements suivants sont éligibles à une subvention du Conseil départemental de l'Allier au titre du dispositif de solidarité départementale pour l'année 2025 :

- Porte sectionnelle atelier communal : 5040 € HT
- Autolaveuse salle des fêtes : 5080.92 € HT
- Remplacement coffret électrique église : 1250 € HT
- Ponceuse : 573.15 € HT
- Aspirateur spécial placo: 585.76 € HT

Coût total : 12 529.83 € HT

Ces investissements peuvent bénéficier d'une subvention à hauteur de 50% du coût H.T. du projet sur un montant maximum subventionnable de 10 000 € H.T, soit une subvention de 5 000 €.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération serait le suivant :
Coût total : 12 529.83 € HT
Département : 5 000 € HT
Autofinancement : 7529.83 € HT

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide :

- **d'approuver le projet ainsi que le plan de financement exposé ci-dessus,**
- **d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2025,**
- **de solliciter une subvention du Conseil départemental de l'Allier la plus élevée possible dans le cadre du dispositif de solidarité départementale au titre de l'année 2025,**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de ladite délibération.**

ONT VOTE POUR : 14
ONT VOTE CONTRE : /
SE SONT ABSTENUS : /
ACTE EXECUTOIRE
Reçu par le représentant de l'Etat le 14/02/2025
et publié le 14/02/2025

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal,
Fait à Tronget, le 14/02/2025

Le Maire,

MAIRIE DE TRONGET 03240 (ALLIER)

Jean-Marc DUMONT